

Échos du Conseil Municipal

Les décisions prises lors du conseil municipal et présentées dans cette rubrique ne sont pas exhaustives. Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la ville.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU LUNDI 3 JUILLET 2017

- INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX SUITE À DÉMISSIONS**
 Karen LE CORRE et Emmanuel LE PENNEC remplacent respectivement Serge SCOTET et Catherine MOALIC.
- MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA NOUVELLE MAIRIE**
 Le marché d'un montant (forfait provisoire) de 245555,01 € HT est confié au Cabinet GRIGNOU-STEPHAN, architectes à Quimper.
- ÉVOLUTION DES STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE**
 Dans sa volonté d'offrir davantage de services adaptés aux besoins des familles, la Ville poursuit ses efforts dans l'évolution de ses services et structures d'accueil des enfants et des familles.
 Après une phase-test mise en place depuis janvier 2017, le Conseil municipal :
 - approuve l'arrêt du club «10-13»,
 - confirme l'élargissement des publics accueillis à l'ALSH «Pierre PERRET» et à l'Espace-Jeunes,
 - valide l'installation d'une extension modulaire de 65 m² et 4 sanitaires à l'ALSH «Pierre PERRET»,
 - approuve l'ouverture d'une ludothèque au 1^{er} janvier 2018.
- Z.A.C. DU BOURG – CESSION À BRETAGNE OUEST ACCESSION DE LA PROPRIÉTÉ DES CONSORTS NEDELEC – SUBVENTION DE COMPLÉMENT DE PRIX**
 Dans le cadre de la ZAC du bourg, la commune a engagé l'acquisition d'emprises foncières pour la création de 150 logements et la réalisation d'équipements publics (maison du patrimoine, mairie, médiathèque...).
 Selon les secteurs, pour l'acquisition et le portage de ces emprises, la commune a fait appel à l'Établissement public foncier de Bretagne (EPFB) par le biais d'une convention opérationnelle d'actions foncières signée le 25 janvier 2013.
 Concernant la propriété des consorts NEDELEC, le Conseil municipal :
 - autorise la vente de la propriété par l'EPFB à l'acquéreur Bretagne Ouest Accession (1947 m²),
 - approuve les modalités de calcul du prix de revient et son estimation au montant de 376666,52 €,
 - approuve la cession par l'EPF à l'acquéreur Bretagne Ouest Accession, des biens désignés, moyennant le prix de 122400 €,
 - autorise le versement par la commune à l'EPF d'une subvention complément de prix d'un montant de 259531,53 € TTC. Subvention destinée à compenser la différence entre le prix de cession et le prix de revient et nécessaire pour soutenir l'acquéreur dans la réalisation d'un nouveau projet immobilier.
- CESSION GRATUITE À L'OPAC DE QUIMPER CORNOUAILLE DU LOGEMENT D'URGENCE, RUE DE KERDÉVOT**
 Le Conseil municipal donne son accord sur cette propriété.
- CESSION D'UN TERRAIN À PEN-ERGUÉ**
 Le Conseil municipal donne son accord à la vente d'une parcelle d'environ 600 m² au prix de 40000 €. La viabilisation estimée à 28500 € HT étant à la charge des acquéreurs.
- CESSION D'UN TERRAIN À LENHESQ**
 Depuis la fermeture du poste de police à Lenhesq, la Ville cherche à vendre cette propriété constituée d'un bâtiment et d'une parcelle non bâtie.
 Le Conseil municipal donne son accord à la cession du terrain non bâti de 5193 m² à la Société COLM (BANNALEC) au prix de 120690 € HT.



ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

Les montants des sommes allouées s'établissent comme suit :

Sport	64 139 €
Culture-Animation	22 292 €
Solidarité	16 939 €
Environnement	218 €
Divers	377 €
Total	103 965 €

ÉCOLES PUBLIQUES DE QUIMPER ET D'ERGUÉ-GABÉRIC : PARTICIPATIONS CROISÉES

En fonction des effectifs, ces sommes s'établissent :

- pour Quimper à 1092 € (21 enfants quimpérois sont accueillis à Ergué-Gabéric)
- pour Ergué-Gabéric à 832 € (16 Gabéricois sont scolarisés à Quimper)

ÉCOLE PRIVÉE : CONTRAT D'ASSOCIATION - DOTATION 2017

La somme unitaire est fixée par élève à 708,32 € soit pour 244 élèves, à 172829,27 €.€

TARIFS

Les tarifs du service funéraire, de location de salles et de matériel et des ateliers de L'Athéna sont augmentés de 1%. Le droit d'entrée demandé aux exposants de L'Athéna reste fixé à 30 €. Les photocopies augmentent uniformément de 0,05 €. Après avis de la commission extra-municipale sur le projet culturel, le Conseil municipal fixe les tarifs de la programmation culturelle de L'Athéna. Par ailleurs, les bordereaux de prix des services techniques et du centre culturel sont actualisés.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Suite à la création de Quimper Bretagne Occidentale, la convention doit être actualisée.

LE PLAN ANNUEL DE FORMATION 2017

Il propose des formations qui visent trois objectifs :

1. Adaptation au poste de travail des nouveaux arrivants dans la collectivité
2. Développement des compétences des agents
3. Faire évoluer les agents ou participer au maintien dans l'emploi

INDEMNITÉ FORFAITAIRE COMPLÉMENTAIRE POUR LES ÉLECTIONS

Instauration de cette indemnité assorti d'un coefficient 1 pour travaux des agents de catégorie A lors des campagnes électorales.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le tableau est modifié pour l'année scolaire 2017-2018 compte tenu de la prolongation à Ergué-Gabéric de la réforme sur les rythmes scolaires.

PANNEAUX DE SIGNALISATION BILINGUE FRANÇAIS/BRETON

Une demande de subvention pour l'achat de 30 panneaux représentant une dépense subventionnable de 1800 € HT.

ACHATS-MARCHÉS : COMPTE-RENDU DE DÉLÉGATION

Attribution des marchés de travaux d'aménagement des rues des Lauriers, de Menez Groas et du parking situé près de l'école privée :

- Voirie : Eurovia (288 000 € TTC)
- Signalisations et marquages : Helios Atlantique (33 600 € TTC)
- Espaces verts et murets : L'Helgouac'h (78 000 € TTC)
- Soutènements, escaliers, enduits et parements : Jo Simon (81 600 € TTC)